



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 71259

Texte de la question

M. Jean-Pierre Le Roch attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur les dernières recommandations de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) en matière d'accès à l'emploi et à la formation pour les personnes en situation de handicap. Dans le cadre des engagements du Gouvernement annoncés lors du Comité interministériel du handicap, le 25 septembre 2013, afin de compléter les expertises du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale sur la situation des personnes handicapées, le Premier ministre confiait à l'IGAS, le 11 mars dernier, un rapport portant sur « les liens entre handicap et pauvreté : les difficultés dans l'accès aux droits et aux ressources ». Le rapport, remis le 3 décembre 2014, aborde les sept thématiques du plan pauvreté et formule de nombreuses préconisations. Ainsi, il souligne que le taux d'emploi et le niveau de formation des personnes en situation de handicap sont très médiocres, malgré une amélioration du taux d'emploi légal de ces personnes, que ce soit dans le secteur public ou privé. Afin de corriger cette situation, l'IGAS propose notamment « une amélioration des dispositifs existants en revoyant la périodicité et les modalités de renouvellement de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, une meilleure coordination entre les fonds AGEFIPH et FIPHFP et un rapprochement physique entre les permanences de Cap Emploi et celles de Pôle emploi ». Il souhaiterait donc connaître sa position sur ces recommandations et les déclinaisons concrètes qui en seront faites.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Le Roch](#)

Circonscription : Morbihan (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71259

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2014](#), page 10464

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)